



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

De la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de Laverlochère-Angliers, le 9 juillet 2018, à 19 h 30 situé au 11-A Principale Sud à Laverlochère.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivant :

Nature et effet :

Autoriser l'implantation d'une résidence pour personnes âgées en zone « espace vert ».

Identification du site concerné :

Une partie du lot 3 334 933 ainsi qu'une partie du lot 3 335 254, plus précisément l'emplacement du terrain de baseball actuel situé au coin de la rue Arpin Ouest et de la rue Des Écoles Sud.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Laverlochère-Angliers ce 21^e jour de juin deux mille dix-huit.

Manique Rivest

Secrétaire-trésorière